

2° Etiologie	607
3° Symptomatologie	607
4° Terminaison	610
5° Traitement	610
ARTICLE IV. Opérations chirurgicales	610
1° Considérations générales	610
2° Symptomatologie	612
3° Pronostic	614
4° Etiologie	614
5° Diagnostic	616
6° Traitement	616
ARTICLE V. Insolation	616
§ 1. Troubles nerveux et psychiques d'origine tropicale	616
§ 2. Psychoses d'insolation	617
1° Symptomatologie	618
a. Délire hallucinatoire aigu	618
b. Délire aigu	619
c. Confusion mentale amnésique	619
d. Syndrome paralytique	620
2° Etiologie et pathogénie	621
3° Pronostic, traitement	622
CHAPITRE III. — PSYCHOPATHIES DES INFECTIONS	624
SECTION I. — Infections aiguës	624
§ 1. Généralités	624
1° Moment d'apparition, division	624
2° Symptomatologie	625
3° Anatomie pathologique, pathogénie	626
4° Diagnostic	626
5° Pronostic	627
6° Traitement	628
§ 2. Fièvre typhoïde	628
1° Psychoses de la période aiguë	628
2° Psychoses de la convalescence	629
3° Cérébro-typhus	631
4° Typhus exanthématique	631
§ 3. Grippe ou influenza	632
1° Psychoses de la période aiguë	632
2° Psychoses de la convalescence	633
3° Pathogénie, anatomie pathologique	634
4° Pronostic	635
§ 4. Pneumonie	635

1° Psychoses de la période aiguë	636
2° Psychoses de la convalescence	637
§ 5. Polynévrite ou névrite multiple périphérique (maladie de Korsakoff)	639
1° Symptomatologie	640
a. Forme délirante	641
b. Forme de confusion mentale	642
c. Forme amnésique	642
2° Valeur nosologique	642
§ 6. Fièvres éruptives (Variole et vaccine, rougeole scarlatine)	645
1° Généralités	645
2° Variole	646
3° Vaccine	646
4° Rougeole	647
5° Scarlatine	648
§ 7. Diphtérie	649
§ 8. Erysipèle	650
§ 9. Choléra	651
§ 10. Rage	652
SECTION II. — Infections chroniques	652
§ 1. Syphilis	653
1° Psychoses de la période secondaire	655
2° Psychoses de la période tertiaire	658
3° Psychoses hérédo-syphilitiques	660
§ 2. Tuberculose	661
1° Troubles psychiques élémentaires	662
2° Psychoses	664
§ 3. Cancer	667
CHAPITRE IV. — PSYCHOPATHIES DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX	670
SECTION I. — Affections cérébro-spinales	670
ARTICLE I. Abscess du cerveau	671
ARTICLE II. Tumeurs de l'encéphale	672
1° Troubles psychiques	672
2° Troubles psychiques dans les diverses tumeurs de l'encéphale	674
3° Pathogénie	675

ARTICLE III. Artério-sclérose cérébrale, Cardiopathies . . .	675
1° Artério-sclérose cérébrale	675
2° Cardiopathies	677
ARTICLE IV. Hémorrhagie et ramollissement	679
1° Troubles psychiques antérieurs à l'ictus	679
2° Troubles psychiques postérieurs à l'ictus	679
ARTICLE V. Paralyse générale	681
§ 1. Description clinique	684
A. Symptômes cliniques	684
1° Période préparalytique	684
A. Incubation	684
a. Particularités physiques	685
b. Particularités psychiques	686
B. Invasion	687
a. Forme neurasthénique	687
b. Forme d'excitation ou de dynamique fonctionnelle	688
2° Période de début	690
A. Symptômes somatiques	690
B. Symptômes psychiques	692
3° Période d'état	693
A. Symptômes somatiques	693
a. Troubles de la motilité	693
α) Tremblement	693
β) Troubles de la contraction musculaire	696
γ) Troubles de la marche	698
δ) Troubles de la parole	698
e) Troubles de l'écriture	699
b. Troubles visuels	702
c. Troubles des réflexes	703
d. Troubles de la sensibilité générale et spéciale	704
e. Troubles vaso-moteurs et trophiques	705
f. Etat des grands appareils	706
g. Etat général	711
B. Symptômes psychiques	712
a. Démence	712
b. Psychoses	714
α) Etats maniaques	714
β) Etats mélancoliques	717
γ) Etats mélancolico-maniaques	718
δ) Confusion mentale	720
e) Délires systématisés	720

ζ) Hallucinations, obsessions, impulsions	721
4° Période terminale	721
B. Formes cliniques	723
1° Forme simple ou démente, démence paralytique	723
2° Formes délirantes	725
§ 2. Evolution	726
1° Caractères d'évolution	726
a. Marche, rémissions et complications	726
b. Durée	727
c. Terminaison	728
d. Pronostic	728
2° Formes d'évolution	729
§ 3. Anatomie pathologique	729
A. Caractères anatomiques	729
1° Lésions de la paralysie générale pure	730
A. Lésions fondamentales	730
a. Méningite	730
b. Encéphalite	731
c. Etendue des lésions fondamentales	739
d. Importance et ordre d'apparition des lésions fondamentales	739
B. Lésions accessoires	740
2° Lésions associées	742
B. Formes anatomiques	743
§ 4. Etiologie, nature et pathogénie	745
A. Facteurs étiologiques	745
1° Causes prédisposantes	745
A. Pays, races, conditions sociales, professions	745
B. Age	749
C. Sexe	751
D. Hérité, terrain	752
2° Causes déterminantes	755
a. Intoxications et auto-intoxications aiguës. Infections aiguës (Paralysies générales aiguës ou temporaires)	756
b. Intoxications chroniques. (Paralysies générales chroniques régressives ou pseudo-paralysies générales)	757
c. Infections chroniques. (Paralysie générale ordinaire, progressive, typique)	759
B. Formes étiologiques	762

C. Nature et pathogénie.	764
§ 5. Diagnostic	766
1° Diagnostic de la paralysie générale à type névro- sique.	767
2° Diagnostic de la paralysie générale à type psycho- pathique.	769
3° Diagnostic de la paralysie générale à type encé- phalopathique ou démentiel	772
4° Diagnostic de la paralysie générale à type spinal.	774
§ 6. Traitement.	775
ARTICLE VI. Tabes	779
1° Troubles psychiques élémentaires.	779
2° Psychoses	780
3° Syndrome paralytique	781
ARTICLE VII. Sclérose en plaques	781
ARTICLE VIII. Syringomyélie	782
ARTICLE IX. Maladie de Parkinson	783
1° Troubles psychiques élémentaires.	784
2° Psychoses.	785
SECTION II. — Névroses	786
ARTICLE I. Épilepsie	786
1° Symptomatologie.	786
A. Troubles psychiques élémentaires	786
a. Etat mental des épileptiques.	787
b. Troubles précurseurs de l'accès, auras psychiques.	788
c. Troubles psychiques consécutifs à l'accès	788
d. Impulsions épileptiques.	789
B. Psychoses épileptiques.	791
a. Psychose de l'épilepsie non-convulsive	791
b. Psychose de l'épilepsie convulsive	793
c. Démence épileptique	794
2° Diagnostic	794
3° Pronostic.	795
4° Traitement	795
ARTICLE II. Hystérie	795
1° Troubles psychiques élémentaires.	796
A. Etat mental dans l'hystérie.	796
B. Idées fixes subconscientes	798
C. Hallucinations oniriques	798
2° Psychoses hystériques.	800

A. Délires liés aux attaques.	800
B. Délires en dehors des attaques.	801
a. Délire prophétique	801
b. Délire d'hétéro et d'auto-accusation	804
C. Vésanies dans l'hystérie	805
ARTICLE III. Chorée	805
1° Symptomatologie	805
A. Troubles psychiques élémentaires	806
a. Etat mental dans la chorée.	806
b. Hallucinations	806
B. Psychoses choréiques	807
a. Confusion mentale agitée aiguë, délire aigu.	807
b. Confusion mentale avec stupeur	808
2° Pathogénie	809
3° Etat mental dans la chorée chronique ou de Hunting- ton	809

LIVRE III

PRATIQUE PSYCHIATRIQUE

PREMIÈRE PARTIE

PRATIQUE MÉDICALE

CHAPITRE I. — DIAGNOSTIC	811
§ 1. Commémoratifs ou anamnestiques.	812
1° Etude de la famille	813
2° Antécédents du malade.	814
§ 2. Examen du malade.	816
1° Entrée en matière.	816
2° Inspection du sujet	816
3° Manière d'interroger.	817
4° Recherche des signes d'infirmités psychiques (Dégé- nèrescence, Démence)	818
5° Recherche des symptômes de maladies psychiques ou psychoses (généralisées, systématisées)	819
6° Mutisme, réticence, dissimulation	820
7° Durée de l'interrogatoire	821
8° Examen des fonctions organiques.	822
9° Auto-observation du malade	823
§ 3. Tableaux pour le diagnostic	823

I. Plan pour l'examen d'un malade en psychiatrie . . .	824
II. Tableau guide pour le diagnostic.	825 ^{bis} , 825 ^{ter}
CHAPITRE II. — TRAITEMENT.	826
§ 1. Traitement prophylactique préventif.	826
§ 2. Traitement curatif	827
A. Agents généraux (isolement)	827
1° Hôpital.	827
2° Etablissement spécial d'aliénés	829
A. Opportunité de l'internement.	830
B. Non-Constraint. Open-Door	833
3° Colonies agricoles.	834
4° Assistance familiale.	835
5° Asiles spéciaux pour les différentes catégories d'aliénés.	837
6° Etablissement mixte. Etablissement hydrothéra- pique	837
7° Maison de campagne	838
8° Voyages	839
B. Agents spéciaux	839
1° Hygiéniques	839
a. Vêtement.	840
b. Habitation	840
c. Alimentation	840
d. Coucher	840
2° Agents psychiques (Psychothérapie).	841
a. Traitement moral	841
b. Suggestion	843
3° Agents physiques.	844
A. Alitement	844
B. Balnéothérapie.	847
C. Hydrothérapie	849
D. Electrothérapie.	852
E. Massothérapie	855
F. Photothérapie, rayons thérapeutiques, autres agents physiques	855
4° Agents chirurgicaux	856
a. Grandes opérations.	856
b. Révulsion	857
c. Saignée	857
d. Sérothérapie	858
e. Lavage de l'estomac	861

f. Alimentation forcée ou gavage	861
5° Agents pharmaceutiques	863
a. Purgatifs	863
b. Calmants, hypnotiques	864
c. Toniques, antipériodiques	865
d. Stimulants diffusibles, médicaments spéciaux.	865
e. Opthérapie.	865
CHAPITRE III. — ASSISTANCE DES ALIÉNÉS	869
ARTICLE I. Législation	871
1° Loi du 30 juin 1838 sur les aliénés.	872
2° Ordonnance du 18 décembre 1839	881
ARTICLE II. Établissements spéciaux	887
§ 1. Asiles publics.	887
1° Asiles publics départementaux.	887
2° Quartiers d'hospice	888
3° Maison nationale de Charenton (Saint-Maurice, (Seine).	889
4° Colonies familiales	889
5° Asile prison de Gaillon (Eure).	889
6° Asiles d'aliénés aux colonies	889
§ 2. Asiles privés	889
1° Asiles privés faisant fonctions d'asiles publics.	890
2° Maisons de santé particulières.	890
§ 3. Surveillance des établissements d'aliénés	890
1° Inspecteurs généraux	890
2° Médecins inspecteurs	891
§ 4. Organisation médicale et administrative des asiles publics départementaux	892
A. Personnel médical	892
1° Médecins-chefs	892
a. Nombre	892
b. Recrutement	892
c. Attributions	892
2° Médecins adjoints.	893
a. Nombre	893
b. Recrutement	893
c. Concours d'admissibilité aux emplois de méde- cins adjoints. Règlement du concours	893
d. Cadres et traitements des directeurs-médecins, médecins en chef et médecins adjoints des asiles publics d'aliénés.	895

<i>e.</i> Attributions	896
3° Internes en médecine	897
<i>a.</i> Recrutement	897
<i>b.</i> Attributions	897
4° Pharmaciens	897
5° Personnel infirmier	897
<i>B.</i> Personnel administratif	898
1° Directeur	898
2° Receveur	898
3° Econome	898
4° Employés et préposés	898
ARTICLE III. Applications pratiques	898
§ 1. Placement de l'aliéné dans l'asile	899
1° Placement volontaire	899
2° Placement d'office	900
3° Certificat d'admission (ou d'internement, ou d'entrée)	900
4° Choix de l'établissement. Translation du malade	903
§ 2. L'aliéné dans l'asile	904
1° Formalités légales	904
<i>a.</i> Certificat de 24 heures	904
<i>b.</i> Certificat de quinzaine	904
<i>c.</i> Certificat de situation	905
<i>d.</i> Registre matricule	905
<i>e.</i> Rapport semestriel ou rapport des maintenus	905
2° Conditions juridique et administrative des aliénés internés	905
<i>A.</i> Capacité civile	906
<i>B.</i> Protection légale	906
<i>a.</i> Administrateur provisoire	906
<i>b.</i> Administrateur spécial ad litem	907
<i>c.</i> Curateur à la personne	907
3° L'aliéné et le règlement du service intérieur	907
<i>A.</i> Rapport des aliénés avec le dehors	908
<i>a.</i> Visites	908
<i>b.</i> Correspondance	908
<i>B.</i> Transfert	908
<i>C.</i> Évasions	908
<i>D.</i> Décès, suicide, meurtre	908
4° Sortie de l'aliéné hors de l'asile	909
<i>A.</i> Règles spéciales aux placements volontaires	909
<i>a.</i> Sortie par guérison	909
<i>b.</i> Sortie réclamée	909

<i>c.</i> Opposition à la sortie	910
<i>B.</i> Règles spéciales aux placements d'office	910
<i>C.</i> Règles communes aux deux sortes de placement	910
<i>D.</i> Recours judiciaire	911
<i>E.</i> Sorties d'essai. Congés	911

DEUXIÈME PARTIE

PRATIQUE MÉDICO-LÉGALE

CHAPITRE I. — DROIT CRIMINEL (RESPONSABILITÉ)	915
ARTICLE I. Responsabilité pénale des aliénés	915
1° Irresponsabilité absolue des aliénés	915
2° Responsabilité atténuée des semi-aliénés	917
ARTICLE II. Crimes et délits des aliénés	920
§ 1. Caractères généraux	920
§ 2. Caractères particuliers dans les principales formes de psychopathies	921
1° Psychoses maniaques	922
2° Psychoses mélancoliques	922
3° Psychoses mélancolico-maniaques	924
4° Confusion mentale, délire onirique, démence précoce	924
<i>a.</i> Psychoses des exo-intoxications : Alcoolisme	924
<i>b.</i> Psychoses d'auto-intoxication : Psychoses génitales	925
<i>c.</i> Psychoses d'infection	926
5° Psychoses systématisées	926
6° Dégénérescences	928
7° Démences	929
8° Paralyse générale	929
9° Epilepsie	930
10° Hystérie	932
ARTICLE III. Expertise psychiatrique	934
§ 1. Expertise psychiatrique en général	934
1° Expertise et expert	934
2° Voies et moyens de l'expertise	936
<i>a.</i> Enquête	936
<i>b.</i> Interrogatoire	937
<i>c.</i> Observation directe et suivie	938
3° Folie dissimulée	938
4° Folie simulée	939
<i>a.</i> Formes de la folie simulée	939

<i>b.</i> Des procédés de simulation	940
<i>c.</i> Moyens de découvrir la simulation	941
5° Folie alléguée	944
6° Rapports médico-légaux	944
§ 2. Expertise psychiatrique dans l'armée	945
1° Expertises relatives aux entrées dans l'armée	946
2° Expertises relatives au séjour dans l'armée	948
3° Expertises relatives à la sortie de l'armée	951
4° Expertises et assistance psychiatriques des armées en campagne. Rapatriement des aliénés	953
5° Principales formes d'affections mentales chez les militaires	955
§ 3. Aliénés méconnus et condamnés. Aliénés criminels	957
1° Aliénés méconnus et condamnés	957
2° Aliénés criminels	959
CHAPITRE II. — DROIT CIVIL (CAPACITÉ)	962
§ 1. Interdiction. Conseil judiciaire. Administration provisoire	962
1° Interdiction	962
<i>a.</i> Législation	962
<i>b.</i> Intervalles lucides	965
<i>c.</i> Procédure de l'interdiction	966
2° Conseil judiciaire	967
3° Administration provisoire	967
§ 2. Actes de la vie civile et aliénation mentale	968
1° Mariage des aliénés	968
2° Donations et testaments des aliénés	969
3° Puissance paternelle	970
4° Témoignage des aliénés	971
5° Assurances sur la vie dans la folie	971
§ 3. Accidents du travail et aliénation mentale. Secret médical	971
1° Accidents du travail	971
2° Secret médical	974
APPENDICE I. — Enseignement de la psychiatrie en France et à l'étranger	976
APPENDICE II. — Rapports médico-légaux	980
§ 1. Droit criminel	980
§ 2. Droit civil	1000
TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS	1041
TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES	1059

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

Abundo (D'), 710, 711.	Aran, 516.
Acker, 752.	Archambault, 343.
Acquisto et Pusateri, 520.	Ardakoff, 524.
Addison, 516. Maladie d'—, 587.	Ardin-Delteil, 179, 473, 711.
Agostini, 181.	Ardin-Delteil et Rouvière, 704.
Albers, 647, 848.	Arétée de Cappadoce, 7, 8, 9, 242.
Albrecht, Apophyse lémurienne d'—, 191.	Arloing, 179.
Alciat, 12.	Armand, 744.
Alessi, 315, 602.	Arnaldi et Perugia, 704.
Alexandre de Tralles, 7, 859.	Arnaud, 65, 96, 373, 374, 375, 389, 392, 414, 415, 416, 437, 438, 692, 722, 724, 728, 743, 773, 775, 778.
Algeri, 843.	Arndt, 852, 854.
Allaman, 913.	Arndt et Newth, 853.
Alombert-Goget, 914, 959.	Arnoz, 180, 574, 857, 864, 868.
Alter (W.), 766.	Arnoz et Régis, 573.
Althaus, 632, 852.	Arsonval (D'), 852.
Alzheimer, 361, 362, 675, 676, 744.	Aschaffenburg, 339, 350, 542, 543, 544.
Amadei, 843.	Asclépiade de Bithynie, 7.
Amaldi, 580.	Asselin, 412.
Amelung, 18.	Astros (D'), 678.
Andrianjafy, 487.	Aubanel, 723.
Anfimoff, 323.	Aubanel et Sauze, 667.
Angelucci et Pieraccini, 555.	Aubeau, 606.
Angiolella, 765.	Auchier, 753.
Angiolella et Galdi, 656, 658.	Audemard, 312, 631.
Anglade, 232, 254, 258, 265, 304, 314, 320, 599, 661, 681, 683, 737, 740, 741, 759, 834, 847.	Audigé et Dujardin-Beaumetz, 462.
Anglade et Ballet, 47, 224.	Auerbach, 516.
Anglade et Chocreaux, 661, 666, 711, 737.	Auvar, 538.
Anglade et Régis, 752.	Auzouy, 667.
Antheaume, 947.	Avicenne, 11.
Antheaume et Leroy, 146.	Ayrignac et Desgrez, 599.
Antheaume et Sainton, 848.	Azam, 554, 609, 610.
Antiphon, 6.	Azemar et Catala, 859.
	Azoulay et Klippel, 258, 732.